PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 À 19h00
École St-Jean
Palestre

Présences :

Véronique Ratelle, Amanpreet Kaur Sheenhmar, Rolica Soltan-Galatan, Isabelle Roux, Émile Dionne, Charly Mbuyi-Kabanda, Karine Lemoine, Janie Guérin, Yannick Desroches, Véronique Favreau, Hafida Attar, Ourari Rebiha, Fatima Lakhchine, Nassima Chetouane, Marie-Ève Desrochers, Sébastien Norris, Patricia Miron, Clara Penalver, Isabelle Gedron, Amélie Roy, Jean Emmanuel Leon, Adams Mailloux, Nathalie Tessier, Jean-Claude Bagenzi, Mélanie Charron, Jean-Sébastien Poitras, Martin Alarie, Maria Urizar, Antoine Leblanc, Marie-Ève Morin et Véronique Brassard

1. <u>Ouverture de l'assemblée générale et mot de bienvenue</u>

Ouverture de la séance à 19h02.
Mme Morin souhaite la bienvenue à tous.

2. <u>Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée</u>

Mme Véronique Brassard se propose comme secrétaire d'assemblée.
Appuyée par Mme Roy.

3. <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u>

L'ordre du jour est lu par Mme Morin.
L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Mailloux.
Appuyée par Mme Miron.

4. <u>Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 septembre 2021</u>

Il est proposé par Mme Gendron d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
Appuyé par Mme Guérin.

5. <u>Rôle du parent au sein du conseil d'établissement</u>

Mme Morin parle du rôle des parents au sein du Conseil d'établissement.

Le but de l'assemblée générale des parents est d'élire les membres du conseil d'établissement qui siégeront pour une période de deux ans. 5 parents siègent sur le conseil et chaque année, nous devons élire des nouveaux membres.

Le conseil d'établissement va tenir cinq séances pendant l'année scolaire.

Une fois élus, les représentants du conseil d'établissement traiteront principalement des sujets suivants, par exemple: les activités et sorties éducatives, le rapport annuel, le plan de réussite, les principes d'encadrement des coûts relatifs au matériel didactique et aux fournitures scolaire.

6. **Organisme de participation de parents**

La participation des parents peut se faire par la création d'un organisme de participation de parents si les parents le proposent. La participation des parents à l'école peut également se faire par les demandes spéciales venant de la part des membres du personnel de l'école.

Mme Miron propose que l'école St-Jean ne crée pas d'organisme de participation de parents mais que l'équipe école demande de l'aide au besoin.
Proposition appuyée par Mme Roy.

Mme Fatima Lakhchine se propose pour venir aider à la prise de photos scolaire qui aura lieu le 5 octobre prochain.

Il est proposé que les membres du personnel donnent d'avance les dates avec les besoins d'aide à l'école afin que les parents puissent s'organiser avec leur horaire de travail.

7. Nomination d'un(e) président(e) d'élection

Mme Roy est nommée présidente d'élection.
Appuyée par Mme Gendron.

8. Élection des nouveaux membres

Les candidats sont proposés par les parents de l'Assemblée ou se proposent eux-mêmes.

Quatre membres doivent être élus cette année pour un mandat de deux ans.

Les candidatures suivantes sont élues par acclamation : Mme Marie-Ève Morin, Mme Patricia Miron, Mme Isabelle Roux et M. Adams Mailloux.

Pour les postes de substituts, les candidatures suivantes sont élues par acclamation : Mme Isabelle Gendron et Mme Maria Urizar.

9. Mot de la direction

M. Leblanc nous mentionne que l'école a réouvert ses portes l'an dernier après les années de pandémie. Il mentionne que depuis l'arrivée de la pandémie, une attention particulière est portée sur l'équilibre de la santé mentale de nos élèves. Les membres du

personnel ont par exemple proposé des activités et des sorties sportives extérieures afin de favoriser le bien-être des enfants. Il précise qu'un souci et une attention particulière sont portés quotidiennement aux enfants de notre école par tous les membres du personnel. M. Leblanc nous invite à parler de solutions si des soucis se pointent. Il mentionne qu'il a un grand bonheur en voyant les réussites des enfants et toutes les belles réussites d'activités à notre école. Il souligne que l'équipe école accompli de grandes choses pour le bénéfice de nos enfants. Il nous invite à suivre l'évolution de la vie de l'école en lisant l'info-parents. Il termine en nous mentionnant que la situation COVID est présentement sous contrôle depuis le début de l'année.

10. <u>Levée de l'assemblée</u>

Proposée par Mme Morin
Appuyée par M. Mailloux.

Fin de la rencontre à 19h30.

_____	_____
Marie-Ève Morin, présidente d'assemblée	Antoine Leblanc, Directeur école St-Jean